



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE  
L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT**

**N° Spécial**

**11 Janvier 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DRIEA-DIRIF du 11 Janvier 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION REGIONALE ET INTERDE- PARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT</b>	<b>Page</b>
N° 2018-05	08.01.2018	Arrêté portant déclaration d'inutilité, de déclassement et de remise au service France Domaine de la parcelle N7 et du lot 2 de la parcelle N8 situées à Issy-les-Moulineaux .	3

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT ET DE  
L'AMENAGEMENT

Direction des Routes Île-de-France  
Bureau des Affaires Foncières

**Arrêté n°05-2018 du 8 janvier 2018 portant déclaration d'inutilité, de déclassement et de remise au service France Domaine de la parcelle N7 et du lot 2 de la parcelle N8 situées à Issy-les-Moulineaux .**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.3211-1, et suivants,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29/04/2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et les départements,

**Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine,

**Vu** l'arrêté MCI du préfet des Hauts-de-Seine n° 2016-58 du 5 septembre 2016 portant délégation de signature à Monsieur Gilles LEBLANC, Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territorial,

**Vu** la Décision de la DRIEA IF n° 2017-1957 du 14 décembre 2017 subdélégation de signature est accordée à M. Eric TANAYS, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur des routes d'Île-de-France jusqu'au 7 janvier 2018, et à M. Jacques LEGAIGNOUX, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, chargé par intérim de la direction des routes d'Îles-de-France à compter du 8 janvier 2018,

**Considérant** que la parcelle cadastrée section N numéros 7 et que le lot n°2 de la parcelle N8 ne remplissent plus au jour de la présente décision les conditions d'appartenance au domaine public routier de l'État ,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les parcelles énumérées ci-dessous, situées sur la commune d'Issy-les-Moulineaux sont déclarées inutiles à la DiRIF, désaffectées et déclassées du domaine public routier national :

– section N n° 7 sise 133 avenue de Verdun , d'une contenance cadastrale de 1 077 m<sup>2</sup> ;

– le volume n°2 ayant pour assiette foncière la parcelle cadastrée section N n°8, sise 131 avenue de Verdun, d'une contenance cadastrale de 714 m<sup>2</sup> ;

### **Article 2**

Les parcelles désignées à l'article 1<sup>er</sup> sont remises au service France Domaine pour cession.

### **Article 3**

La Direction des Routes Île-de-France est chargée d'assister le Préfet des Hauts-de-Seine ou son représentant aux formalités de remise et de cession des biens immobiliers désignés à l'article 1.

### **Article 4**

Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine

Fait à CRÉTEIL, le 8 janvier 2018

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental  
de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-  
France,

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental  
adjoint,

Directeur des Routes d'Île-de-France,

L'Adjointe au directeur des routes,

Responsable du service de modernisation du  
réseau,

Nathalie DEGRYSE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>